

Comité Technique Local du 18 juin 2013

Administration

- M. Michel RECOR, Président.
- M. M.A. BONET
- Mme A. CLAUD

Organisations Syndicales

Titulaires :

- Mme Agnès BESANCON (FO)
- M. Sébastien HUVETEAU(FO)
- Mme Noëlle MERIGAUD (CGT)
- M. Jean-Marc GIORGI (CGT)
- Mme Brigitte DAMAYE (solidaires)
- M. Jacques ROUX (solidaires)
- Mme Chantal FEYSSAT (solidaires)
- M. Arnaud LOUVET(CFDT)

Suppléants :

- M. Michel BOS (CGT)

Secrétariat

Secrétaire : Mme Sylvie TOULZAC
Secrétaire - adjoint : M. Jean-Marc PLAZIAT (FO)

Le Président demande 1 mn de silence en hommage à nos collègues décédés
Philippe CATEL et Jean Paul RAYNAUD

Déclaration liminaire

La Déclaration liminaire de FO est présentée par Agnès BESANCON

La Déclaration liminaire de la CGT est présentée par Noëlle MERIGNAUD

Réponses du Président à la déclaration liminaire

Le Président précise que le poste de référent Hélios doit être maintenu : les tutrices sont très précieuses au réseau et permettent de solutionner rapidement les questions. L'évolution de la Direction Générale en faveur de la dématérialisation nécessite le soutien des tutrices au réseau sur ce thème là également.

La décision n'est pas encore prise car une réflexion est en cours avec les comptables et un groupe de travail est mis en place composé de comptables, de la référente, du chef de division et du chef de pôle. La référente pourra répondre aux questions des postes jusqu'au 1^{er} septembre. Le président accordera une attention particulière aux propositions du groupe de travail.

Le président annonce la tenue d'un CTR début juillet relatif au contexte d'exercice de nos missions.

Le Président est conscient et a informé le Délégué de l'Interrégion que les très bons résultats obtenus l'ont été au prix de très gros efforts ; Certains services sont d'ailleurs à la limite de la rupture.

La pétition de la CGT sera transmise.

Le Président constate que la Campagne n'a pas été plus tendue que la précédente.

Il porte une attention particulière aux agents en souffrance en liaison avec les chefs de service et les RH et a réussi jusqu'à présent à régler les problèmes. La CGT évoque les conditions d'accueil et surtout la queue dans l'escalier. C'est un problème d'organisation et une modification a été faite la semaine dernière pour éviter que la queue soit à l'extérieur. Une amélioration a été réalisée sur les postes dédiées à la télédéclaration.

La Formation professionnelle :

Composée de 3 personnes, 1 A et 2 agents. C'est une équipe stable avec un léger renouvellement. Coût de 17 000 euros. L'ACIF 87 dépend directement de l'ENFIP, c'est une collaboration qui fonctionne bien. Les salles dédiées ont été informatisées. Les frais de déplacement sont pris en charge par les Directions d'affectation. Sur AGORA indiquer Stage pour incrémenter les statistiques mais aussi le Budget (2^{ème} enveloppe budgétaire). Les rémunérations des formateurs sont harmonisées.

L'activité est de 2064 jours soit 1,3jour/. Le taux de 85% est supérieur au taux de l'objectif.

56% des formations sont organisées en local donc sans déplacement soit une légère hausse du local et du régional et une baisse du national. Les formations à distance vont probablement augmenter.

Pour les préparations aux concours un léger infléchissement. Il y a eu 8 préparations aux concours et l'organisation de 7 concours. Le volume horaire des stages

présentiels de préparation est plus important qu'en 2011. Les oraux blancs sont organisés lorsque l'ENFIP les prévoit.

Tout accueil de stagiaire extérieur donne lieu à une convention de stage entre le stagiaire, son établissement et le service RH.

Les formateurs sont remerciés.

Les exclus de la formation :39. Le stage sur les discriminations a ciblé presque 100% des agents.

Le plan prévisionnel de la formation est réalisé à partir des demandes des agents, des chefs de service et formations prévues au national.

Le projet du plan est présenté par Mme Annie CLAUD.

Vote : pour 2FO, 1CFDT ; abstention : 3 solidaires, 2CGT.

Présentation du RAPPORT.

Diverses questions posées :

Sur les consommables, la contrainte budgétaire est telle qu'il n'y a pas de possibilités de faire un stock de consommables sur le site de Cruveilhier.

Pour les mouvements de personnel, la prise en compte des départs à la retraite ne se fait pas aux mêmes dates.

Sur le site de Cruveilhier, une enveloppe spécifique est prévue pour le désamiantage des sols qui sont dégradés avec une priorité au désamiantage du rez de chaussée.

Pour Saint Junien, l'OPH est prêt à partir mais les montants des loyers sont en discussion.

Pour Basse Marche, le maire ne souhaite pas une construction donc on s'oriente sur une extension du bâtiment.

L'équipe de remplacement : il y a une homogénéisation des rattachements des ERD et EDRA sur le chef lieu du département à partir du 1 er septembre. Les ERD pourront avoir des frais de mission s'ils y ont droit. Les OS demandent que les membres de l'ERD aient la possibilité de mander une mutation après avoir eu connaissance de ce changement.

Questions diverses :

Tenue des CAP : le mouvement des B sera connu le 10 juillet.

Les postes vacants ne sont pas mentionnés pour éviter l'autocensure. Les listes de vœux sont plus importantes qu'en 2012 ce qui permet une plus grande fluidité.

Notation : Les CAP sont reportés en septembre.

Local BERKANI : ce sera le bureau à côté du local des syndicats. Et sera doté du poste informatique.

Service du courrier : mouvement au 1er septembre.

Séance levée .

Vos élus FO au CTL,

Agnès BESANCON

Sébastien HUVETEAU